

Le 17 décembre 2024

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de Saint-Léonard-d'Aston, tenue le lundi, 17 décembre 2024, à 19 h à l'hôtel de ville.

0 personne

1. Mot de bienvenue

Le maire souhaite la bienvenue et demande un moment de réflexion.

2. Constatation du quorum

Sont présents : madame la conseillère Sylvie René et messieurs les conseillers Jean Allard, René Doucet, Réjean Labarre et François Rousseau formant quorum et sous la présidence de monsieur Laurent Marcotte, maire. La directrice générale, madame Galina Papantcheva, est également présente.

Aucun contribuable n'est présent à cette séance.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*, il est constaté par monsieur le maire, Laurent Marcotte, que tous les membres du conseil municipal, ont reçu l'avis de convocation de la présente séance 48 heures à l'avance.

**3. Adoption de l'ordre du jour
2024-12-237**

Il est proposé par le conseiller Réjean Labarre et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2025;
5. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027;
6. Période de questions;
7. Levée de l'assemblée.

4. **Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2025**
2024-12-238

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT que le conseil prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

REVENUS	
Taxes	3 546 069 \$
Tenant lieu de taxes (provinciales et fédérales)	128 275 \$
Autres recettes de sources locales	912 555 \$
Transferts	1 580 607 \$
TOTAL DES REVENUS:	6 167 506 \$

CHARGES	
Administration générale	843 484 \$
Sécurité publique	687 124 \$
Transport - Réseau routier	1 381 421 \$
Hygiène du milieu	661 434 \$
Santé et bien-être	7 000 \$
Aménagement et urbanisme	139 313 \$
Loisirs et cultures	1 133 522 \$
Frais de financement	150 585 \$
Remboursement en capital	509 500 \$
Autres investissements	251 767 \$
TOTAL DES DÉPENSES :	5 765 150 \$

Excédent (déficit) de fonctionnement	402 356 \$
TOTAL:	6 167 506 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Doucet et unanimement résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025, telles que présentées ci-haut.

Adoptée

5. Adoption du plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027
2024-12-239

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 953.1 du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Allard et unanimement résolu :

- D'adopter le programme triennal des immobilisations suivantes :

ANNÉE	DESCRIPTION DES PROJETS	COÛTS	FINANCEMENT		COMMENTAIRES
			Municipalité	Subvention	
SERVICE DES LOISIRS					
2025	Aménagement parc rang 9 – phase 3 de 3	180 000 \$	180 000\$		Fonds en provenance de la vente du terrain de la C. Plywood + trois autres terrains
ARÉNA – CENTRE RICHARD-LEBEAU					
2025	Réfection du plancher du gymnase	27 000 \$	27 000 \$	- \$	Fonds général
SÉCURITÉ INCENDIE					
2025	Construction d'une nouvelle caserne et bâtiment pour le Service des travaux publics et implantation de 3 dômes	9 536 026.50 \$	À venir	Au minimum 7 095 900 \$	Règlement d'emprunt, PRACIM, Fonds par vente ancien bâtiment service incendie, quote-part desserte incendie municipalités de Ste-Monique et de Grand-St-Esprit
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS					
2025 2026 2027	Travaux de mise aux normes de la station d'aqueduc	15 000 000 \$	5 %	95 %	PRIMEAU
2025 2026	Réfection rang St-Joseph	6 300 000 \$	1 575 000 \$	75%	PIIRL

Adoptée

6. Période de questions

Aucun contribuable donc aucune question.

7. Levée de l'assemblée
2024-12-240

Il est proposé par le conseiller Réjean Labarre et unanimement résolu de lever la séance à 19 h 05.

Adoptée

Laurent Marcotte, maire

Galina Papantcheva, directrice générale